Vous êtes propriétaire d'un bâti vacant (logement, grange, atelier), inoccupé à Muttersholtz.

Vous ne savez pas comment le valoriser ?

Vous manquez d'éléments pour faire le bon choix.

Par quelle démarche commencer ?

Quels travaux de rénovation ?
Coûts financiers ?
Blocage d'ordre réglementaire ou familial ?

Peur de louer à un tiers ?

Rénover pour vous-même ou vos proches, mettre en location, vendre en l'état, transformer en gîte ou en local professionnel… les pistes de solutions sont multiples, demandent du temps et peuvent sembler complexes.

La commune et ses partenaires institutionnels vous accompagnent de manière **spécifique** pour envisager et mettre en œuvre une **solution de sortie de vacance** de votre bien, **sûre**, **adaptée à vos souhaits et possibilités**.

POUR INTÉGRER LE DISPOSITIF ET POUR TOUTE INFORMATION :

Mairie de Muttersholtz

Tél.: 03 88 85 10 13

info@mairie-muttersholtz.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN
www.bas-rhin.fr

Agence nationale de l'habitat Anah

HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

Communauté de Communes de Sélestat

INFO→ ÉNERGIE du Centre Alsace

caue BAS-RHIN

JRB AM CONSEIL

Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale

www.atelierc.com - 07/17. Photos : D. Brenot - Commune de Muttersholtz - Thinkstock. Ne pas jeter sur la voie publique.

Muttersholtz
ici, l'avenir prend racine naturellement

Valoriser VOTRE BÂTI VACANT

LA COMMUNE DE MUTTERSHOLTZ EST LÀ POUR vous aider !

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Un dispositif personnalisé

GRATUIT, SANS DÉMARCHE COMMERCIALE, SANS ENGAGEMENT ET BASÉ SUR LE VOLONTARIAT DES PROPRIÉTAIRES.

Essayez le, vous n'avez rien à perdre !

9 SEPTEMBRE 2017

VOUS INFORMER

Matinée à destination des propriétaires de bâtis vacants.

MATINÉE DE DÉCOUVERTE

- Visite de logements rénovés et sortis de vacance.
- Présentation du dispositif.
- Inscription volontaire au comité d'experts.

OCTOBRE 2017 À DÉCEMBRE 2018

VOUS ÉCOUTER

Présenter votre bâti au sein d'un comité d'experts à votre service (6 sessions prévues d'ici décembre 2018).

RENCONTRE AVEC DES PROFESSIONNELS

COMITÉ D'EXPERTS

En un même lieu : Financeurs publics, Commune, Architecte, Notaire, Banque, Espace info Énergie…

- Entretien individuel.
- Écoute bienveillante et confidentielle.
- Pré-visite possible de votre bâti.

Sur inscription

CONSTRUIRE AVEC VOUS UNE SOLUTION

sûre, adaptée à vos souhaits et possibilités. Vous permettre de faire le bon choix.

1 SCÉNARIO

- Analyse de votre projet : vocation, budget, subventions mobilisables, solutions techniques envisageables, analyse du rendement financier du projet…
- Remise d'un scénario adapté et personnalisé de sortie de vacance étudié dans le détail.

JANVIER 2018 À SEPTEMBRE 2019

VOUS ACCOMPAGNER

à la mise en œuvre des travaux de sortie de vacance avec rénovation énergétique.

SUBVENTIONS POUR TRAVAUX

- Dossier de subvention.
- Prime de sortie de vacance.
- Aide à la maîtrise d'œuvre.
- Aides aux travaux pour les dossiers exemplaires constitués d'ici septembre 2019.

C'est le moment d'agir !

La commune et ses partenaires publics se mobilisent et proposent des **opportunités de financement exceptionnelles** sur 2017/2019 : prise en charge de **pré-études personnalisées**, de diagnostics énergétiques, **aides** aux travaux de rénovation énergétique pour propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, aides à la maîtrise d'œuvre, **prime** de sortie de vacance, **exonérations fiscales**.

Aujourd'hui plus de **80 logements ou bâtiments sont inoccupés** au cœur du village.

La commune est soucieuse du maintien d'un **cœur de village vivant** qui permette l'installation de jeunes, de nouveaux habitants, qui favorise le développement de commerces, d'activités professionnelles et qui préserve le patrimoine bâti.

Elle souhaite favoriser la création au cœur du village de **nouveaux espaces habitables**, dans une démarche **d'amélioration énergétique** des habitations et de **réduction de la consommation foncière**.

La commune a mené en 2016 une démarche de **concertation** avec les **acteurs concernés** (propriétaires, locataires, architectes, techniciens logement et rénovation énergétiques…) pour **comprendre** les problèmes rencontrés et élaborer ce dispositif spécifique, au plus **proche de vos préoccupations**.

Intégrer ce dispositif c'est trouver LA bonne solution pour votre bâti et participer au dynamisme du village.

La taxe d'habitation sur les logements vacants, mise en place par la commune en 2016, vise à financer ce dispositif.

Vous n'êtes pas intéressé pour le moment, mais acceptez que la commune vous contacte suite à des sollicitations de porteurs de projets particuliers ?

Faites-vous connaître en mairie !